

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Rhonagest SA en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 10.05.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **05.07.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Rhonagest SA en liquidation
p.a. Banque Cantonale Vaudoise, Place Saint-Francois 14, 1002 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.

Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti
notaires
1003 Lausanne

(02282802)